

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE COMITE DU 20 JUIN 2021

Présents :

- Anne Sophie MOLTINI
- Philippe MOLTINI
- Jérôme CARRIERE
- Jean Philippe NICOLAY
- Maude COSSUREL
- Catherine GUILLEMIN
- Eric NOEL
- Laurent DEVEDJIAN
- Vincent MULLER
- Anne Yvonne FLORES
- Bruno IUNGO
- Julie CHEVALIER
- Christophe REIF
- Yves BEINING
- Jean Luc ADE
- Mauro CAVALIERE

Absents excusés :

- Christian SEEMANN
- Claude Alan (représenté)
- Corinne GODART
- Thierry FRASELLE
- Fabrice DAL
- Tristan CAVALIERE
- Valérie SCHWARTZ

Absents non excusés

- **Alain Fascina (3 réunions)**

-

1. **Visite guidée des locaux** : salle de réunions, salle du CODEP et inter-régions, garage ?
etc

2. Membres du comité

Pas de nouvelles d'Alain Fascina, au bout de 3 absences non excusées d'après le règlement du comité c'est la radiation

Co optation des nouveaux membres Corinne GODART et Julie CHEVALIER.

Il manque encore 3 membres, 3 femmes pour arriver à 20 membres.

Maud propose Isabelle

On recherche donc encore des volontaires féminines.

Laurent demande aux membres et présidents de commission qui ne l'ont pas encore fait d'envoyer une photo pour le trombinoscope

Anne Yvonne demande également à ceux qui ne l'ont pas fait de renvoyer la papier d'honorabilité

Une mise à jour de tout cela doit être faite pour septembre.

3. Groupe subventions

Il sera dirigé par Julie, Bruno et Jean Luc

En ces temps, les subventions sont axées sur Sport Santé, Féminisation, Soutien des clubs pour les demandes de subventions

Un projet d'aide par un protocole de subvention sera étudié

4. **Secourisme**

4 personnes seront envoyées en formation monitorat de secourisme en novembre après avoir été remise à niveau en PSC1

Les formations au sein du CODEP reprendront donc début 2022, antéor, rifap,...

Anne Sophie rappelle son attachement à l'AFPR et souhaite un rapprochement entre le CODEP et cette association de 1ers répondants

5. **FFESSM**

Jérôme fait un point sur la situation au sein de la FFESSM après les problèmes liés à la plainte déposée pour invalidation des dernières élections

Pour le moment il y a une conciliation, les différentes parties se rejettent les tords. Personne ne sortira grandi de cette affaire.

Nous sommes donc dans l'attente de nouvelles ? de nouvelles élections ??

Pour le moment on n'en sait pas plus.

6. Prochaine réunion

La date est fixée au 26 septembre à 9H avec les présidents de commissions ou leurs représentants qui devront présenter leur budget prévisionnel ainsi que l'inventaire du matériel détenu par chaque commission, ainsi que le besoins en renouvellement de matériel.

Pour les budgets prévisionnels :

Jean Luc et Catherine se chargent d'envoyer une matrice à chaque commission à cet effet.

Thierry nous présentera la liste du matériel que l'on a réussi à récupérer, le matériel tir sur cible ?? point sur la PSP, le matériel ??

Jérôme se charge des devis - pour le matériel de secourisme, ainsi que du matériel EPI qui sera stocké à ACADEMOS

-pour leur entretien, à anticiper sur les prévisionnels

En fin de matinée, il sera organisé un BBQ

Philippe et Mauro proposent de s'occuper du BBQ

7. POINTS DIVERS

-Fête des sports, les 11 et 12 septembre à Metz au parc de la Seille

Catherine pour PNVTT chapeaute l'organisation pour le CODEP

Des bons pour Baptêmes seront distribués, , passage de vidéos, présentations des différentes commissions, se rapprocher de la commission audio visuelle

-Tee-shirts

Yves se charge de demander des devis

-Site Laurent collecte les infos qu'il met sur le site en fil d'actualité et lien FB

Les pages des commissions sont des pages statiques (base de données)

Nous manquons de photos handisub

Attention certains clubs ont reçu des courriers après utilisation sur la toile de photos avec copyright

Un comité de lecture présidé par Anne Yvonne se chargera dorénavant de la relecture et validation des différents articles postés sur le site et le FB.

Un grand Bravo et tous nos remerciements à Laurent pour tout le travail et sa réactivité !

Le site du CODEP57 est d'ailleurs montré en exemple par d'autres comités !

Catherine et Jean Luc rappellent que pour toute demande de remboursement il faut utiliser la fiche de remboursement disponible sur le site, de même que les fiches de renonciation.

Pour NIOLON ? le comité décide de demander le remboursement de l'avoir lié à l'annulation d'un stage à cause de la pandémie COVID.

Aide au redémarrage, Catherine mettra les informations sur le site

Point VP DIVE

Jérémy y travaille, bientôt le calendrier et les réservations pour les fosses seront opérationnels

Jérôme et Jean Luc ont présenté les EPI aux autorités locales.



 CODEP 57
Président
Jérôme CARRIERE



 CODEP 57
Secrétaire
Thierry FRASELLE